



ÉDITO LA SANTÉ AU TRAVAIL

Solidaires Finances Publiques défend une vision globale de la santé au travail qui englobe les conditions de travail, la protection sociale, la responsabilité de l'employeur et le droit de chaque agent·e à ne pas être abîmé·e par le travail.

Solidaires Finances publiques 54 a écrit à la direction y compris à la direction générale, sur une série de situations d'agentes que nous estimons maltraitées par la DDFIP 54. Nous avons alerté en instance, nous avons rencontré le Directeur Départemental, quelques situations semblent avoir trouvé une issue positive pour nos collègues et malgré cela, plusieurs situations graves persistent.

Le sous-directeur du dialogue social, de la réglementation et de la valorisation des ressources humaines à Bercy nous a remercié pour notre message et les éléments que nous leur avons transmis. Il nous a indiqué que les échanges entre la DG et la DDFIP 54 ont été très précis et cohérents avec les éléments dont nous leur avons fait part. Mais ils n'ont pas de motif qui les conduiraient à proposer une autre issue que celle arrêtée, même si il comprend qu'elle ne va pas dans le sens souhaité.

Nous avons donc décidé d'organiser une conférence de presse afin de rendre visibles les accidents et

maladies qui sont en lien avec le travail et son organisation, d'agir pour obtenir leur reconnaissance et d'exiger des actions de prévention pour sinon transformer les conditions de travail, au moins y apporter des modifications.

La Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, célébrée chaque année le 28 avril, nous a semblé être la meilleure date.

Depuis 2003, cette journée est officiellement organisée par l'Organisation internationale du Travail (OIT). Elle vise à :

- sensibiliser aux accidents du travail et aux maladies professionnelles
- promouvoir une culture de la prévention
- encourager États, employeurs et travailleurs à agir ensemble



Voici le communiqué adressé à la presse :



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – CONFÉRENCE DE PRESSE

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

DDFIP 54 : quand l'administration refuse d'appliquer le droit et met en danger la santé de ses agents

À l'occasion du 28 avril, journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail, Solidaires Finances Publiques 54 alerte publiquement sur des pratiques graves au sein de la Direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle.

Une journée censée rappeler une évidence :

le travail ne doit pas abîmer, ni physiquement, ni psychologiquement.

Malgré un cadre juridique clair et protecteur, l'administration locale multiplie les décisions de refus d'imputabilité au service, y compris dans des situations humaines particulièrement graves et ce dans un contexte de multiplication des suicides et tentatives de suicide à la DGFIP.

Un principe juridique fondamental ignoré

Le Code général de la fonction publique est sans ambiguïté :

➔ Tout accident survenu sur le lieu et dans le temps du service est présumé imputable au service.

Ce principe est confirmé par une jurisprudence constante, y compris pour les atteintes psychiques :

- malaise,
- crise d'angoisse,
- décompensation,
- tentative de suicide.

L'agent n'a rien à prouver.

C'est à l'administration de démontrer une cause étrangère au service.

Des pratiques locales en contradiction totale avec le droit

À la DDFIP 54, nous constatons :

- une remise en cause quasi systématique des imputabilités ;
- un recours abusif aux expertises médicales ;

- le non-respect des avis médicaux spécialisés ;
- des pressions administratives sur des agents fragilisés.

Ces pratiques sont en contradiction directe avec :

- les obligations légales de l'employeur public ;
 - les engagements affichés par la DGFIP en matière de santé au travail ;
 - le plan national de prévention des risques psychosociaux.
-

Des situations humaines graves

Plusieurs dossiers récents illustrent cette dérive :

- **L'imputabilité d'une tentative de suicide sur le lieu de travail**, pourtant reconnue imputable au service par un expert médical, a été contestée dans un premier temps par l'administration.
- **Une agente victime d'un malaise avec hospitalisation lors d'une formation professionnelle** a fait l'objet de remises en cause répétées, sans qu'aucune cause étrangère au service ne soit établie.
- **Une maladie professionnelle reconnue par le conseil médical** est aujourd'hui refusée par l'administration.
- **Une agente est poussée vers une retraite d'office**, sans démonstration d'une inaptitude totale et définitive ni recherche sérieuse de reclassement.

Derrière ces décisions, ce sont des vies, des parcours et des droits fondamentaux qui sont en jeu.

Premiers reculs obtenus, mais une situation toujours inacceptable

À la suite de l'intervention de Solidaires Finances Publiques 54, l'administration a récemment infléchi sa position sur certains dossiers.

Ces évolutions confirment que nos alertes sont fondées.

Mais plusieurs situations restent bloquées, notamment lorsque les agentes concernées ont engagé des recours.

Une question qui dépasse les cas individuels

Ce que nous dénonçons aujourd'hui, ce n'est pas une série d'erreurs isolées.

C'est une logique de gestion.

Une logique qui consiste à :

- contester plutôt que protéger,
 - retarder plutôt que reconnaître,
 - fragiliser des agentes déjà en difficulté.
-

Nos exigences

- respect strict du droit en matière d'accidents de service et de maladies professionnelles ;
 - fin des expertises abusives ;
 - prise en compte des avis médicaux ;
 - protection effective de la santé des agents.
-

Conférence de presse

Solidaires Finances Publiques 54 invite les médias à une conférence de presse :

Date : 28 avril (journée mondiale de la sécurité et la santé au travail)

Lieu : Local Solidaires Finances Publiques 54 - Bât. DAUM - 45 rue Sainte Catherine à NANCY

Horaire : 11 Heures

Contacts presse :

Jean-Christophe Berche cosecrétaire de Solidaires Finances Publiques 54

Portable 06.32.37.79.81

solidairesfinancespubliques.ddfip54@dgfip.finances.gouv.fr

Parce que derrière chaque dossier, il y a des vies.

Voici le contenu de notre conférence de presse



Mesdames, Messieurs,

Merci d'avoir répondu à notre invitation.

Nous sommes le 28 avril, journée mondiale de la sécurité et la santé au travail.

Une journée censée rappeler une évidence :

le travail ne doit pas abîmer, ni physiquement, ni psychologiquement.

Et pourtant, à la DDFIP 54, comme à la DGFIP dans son ensemble, nous constatons l'inverse.

La réalité de terrain est claire : la surcharge de travail est devenue la norme, le sous-effectif la règle.

Dans notre administration 50 000 emplois ont été supprimés depuis 2002. En 2009 les effectifs étaient de 124 617 agents, 89 420 en 2024. 550 emplois supplémentaires sont supprimés cette année à la DGFIP, 12 dans le département.

Chaque jour, les agents doivent faire face à des charges de travail en constante augmentation, des missions toujours plus nombreuses et complexes, des délais irréalistes imposés sans moyens supplémentaires.

Résultat : les collègues souffrent et on observe des tensions accrues entre collègues et avec les usagers.

Ajoutons quelques autres éléments de contexte : La Direction générale des Finances publiques (DGFIP) a été frappée en 2025 par une vague dramatique : 19 suicides et 23 tentatives. Un véritable choc, un tsunami humain.

2026 commence sous les mêmes auspices inquiétants : déjà 1 suicide et 9 tentatives au premier trimestre.

Derrière ces chiffres, ce sont des collègues, des vies brisées, des collectifs de travail meurtris.

En ce moment même a lieu devant les locaux de la SNCF à Paris une conférence de presse à l'initiative de nos camarades de Sud Rail, Sud Education, Sud PTT et Solidaires Finances Publiques. On se souvient tous du procès Orange à la suite de la vague de suicide entre 2006 et 2011. Depuis janvier, 10 cheminot ont mis fin à leurs jours. Les mêmes causes produisent partout les mêmes effets. Pression, productivité, réorganisations, management toxique. Les mêmes causes produisent partout les mêmes effets.

Recentrons-nous sur les finances publiques.

Même si nous savons que ces drames sont multifactoriels, **l'inaction de l'administration pour savoir si le travail, son organisation et son management, n'est pas un élément déclencheur, nous sidère.** En effet, malgré des consignes claires, certaines directions locales ne font pas remonter les informations à la direction générale. Et celle-ci, manifestement, ne se donne pas les moyens de contraindre les directions défailtantes. Faut-il y voir une forme de complaisance ? Car moins on remonte, moins on voit. Moins on voit, moins on agit.

A ce propos : La revue Politis du mois d'Avril a publié une enquête sur la DGFIP, le titre est évocateur "des agents en souffrance et toujours moins de moyens. L'article traite des objectifs intenable, de la souffrance mal prise en compte et des suicides de 2025.

"Ce que nous dénonçons aujourd'hui, ce n'est pas une erreur. C'est un système."

Si nous vous avons conviés aujourd'hui, ce n'est pas par facilité.

C'est parce que, dans certaines situations, le silence devient une forme de complicité.

Ce que nous allons vous exposer concerne plus particulièrement la Direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle.

Et nous le disons d'emblée :

- il ne s'agit pas de cas isolés.

- il s'agit de pratiques.

Nous allons vous parler de collègues fragiles poussés vers la sortie, d'accidents de service ou de maladies à caractère professionnel non reconnus.

Le droit est pourtant clair.

Dans la fonction publique, lorsqu'un accident survient sur le lieu et dans le temps du service, il est **présumé imputable au service**.

Cela vaut aussi pour les atteintes psychiques :

malaise, crise d'angoisse, décompensation, tentative de suicide.

- L'agent n'a rien à prouver.

- C'est à l'administration de démontrer que cela n'a rien à voir avec le travail.

Mais ce que nous constatons à la DDFIP 54 est tout autre.

Nous voyons :

- des imputabilités systématiquement contestées,
- des expertises médicales à répétition,
- des avis médicaux ignorés,
- et des agentes fragilisées soumises à des pressions administratives.

- Autrement dit : une inversion complète de la logique de protection.

Nous allons vous présenter plusieurs situations.

Des situations concrètes.

Une tentative de suicide sur le lieu de travail, dont l'imputabilité a été remise en cause au départ par l'administration malgré l'expertise favorable qu'elle avait sollicité.

“Même face à une tentative de suicide sur le lieu de travail, l'administration doute encore.”

Une agente hospitalisée après un **malaise** en formation, qui doit encore se justifier.

Une maladie professionnelle reconnue médicalement, mais refusée administrativement.

Une agente mise à la retraite pour inaptitude totale et définitive alors qu'elle est pratiquement guérie de son covid long.

Derrière ces dossiers, il y a des personnes.

Des vies

Des collègues.

Et pendant ce temps, au niveau national, la DGFIP affirme faire de la santé mentale une priorité.

Il existe un plan de prévention des risques psychosociaux.

Il existe des engagements.

Il existe des discours.

Mais sur le terrain, ici, nous constatons l'inverse.

On ne peut pas afficher une politique de prévention et refuser de reconnaître les conséquences du travail sur la santé des collègues.

Nous le disons avec gravité :

Quand des agentes doivent se battre, parfois devant les tribunaux, pour faire reconnaître ce que la loi leur accorde déjà, c'est que le système ne fonctionne plus.

Notre objectif aujourd'hui est simple :

- rendre visibles ces situations,
- faire respecter le droit,
- et obtenir que ces pratiques cessent.

Parce que derrière chaque dossier, il y a des vies.

Et que la santé des agents ne peut pas être une variable d'ajustement.

Pour conclure je dirais qu' "Aujourd'hui, même les avis médicaux ne sont plus respectés."

Que "Des agentes doivent se battre pour faire reconnaître ce que le droit leur accorde déjà."

Que "Ce ne sont pas des erreurs, c'est un système."

Je vous remercie.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Voici enfin une série de questions réponses qui ont été abordées lors de cette conférence de presse :

Voici quelques questions qui ont été posées lors de cette conférence :

"Est-ce que ce sont des cas isolés ?"

Réponse :

Non. Ce que nous dénonçons, ce n'est pas une succession d'accidents isolés.


Ce que nous observons, c'est une logique de gestion :

remise en cause systématique des imputabilités, multiplication des expertises, non-respect des avis médicaux.

"Quand les mêmes pratiques se répètent dossier après dossier, ce n'est plus un hasard, c'est une méthode."

"Pourquoi faire une conférence de presse maintenant ?"

Réponse :

Parce que nous sommes le 28 avril, journée mondiale de la santé et sécurité au travail et qu'il y a des actions partout en France et dans le monde. Voir  [Ici](#)

Parce que nous avons d'abord tenté le dialogue.

Nous avons écrit à la direction qui nous à reçus, nous avons écrit à la DG, qui nous a répondu, nous avons alerté en instance, et malgré cela, plusieurs situations graves persistent.

Et aussi parce que Solidaires Finances Publiques tout comme l'union syndicale Solidaires mènent une campagne nationale sur la santé au travail. [Ici](#) et [ici](#)

“Quand le droit n’est pas respecté en interne, il faut le rendre visible publiquement.”

“Vous mettez en cause directement la direction locale ?”

Réponse :

Nous mettons en cause des décisions et des pratiques.

Mais oui, ces décisions sont prises localement et elles engagent la responsabilité de l’employeur.

“L’administration dit qu’elle n’est pas obligée de suivre les avis médicaux”

Réponse :

C’est vrai juridiquement... mais ce n’est pas un blanc-seing.

S’écarter d’un avis médical doit être :

- *exceptionnel*
- *motivé*
- *fondé sur des éléments sérieux*

Or, ici, nous constatons des refus sans élément médical nouveau.

“Quand l’administration remplace l’expertise médicale par sa propre appréciation, il y a un problème grave.”

“Est-ce que vous exagérez la situation ?”

Non. Tous les éléments que nous avançons sont documentés :

- *expertises médicales,*
- *avis de conseils médicaux,*
- *décisions administratives.*

“Nous ne sommes pas dans l’opinion, nous sommes dans les faits.”

“Quel est le lien avec les suicides à la DGFIP ?”

Le lien est direct.

Quand :

- *la souffrance au travail n’est pas reconnue,*
 - *les agents doivent se battre pour leurs droits,*
 - *les situations sont niées ou minimisées,*
- cela aggrave les risques psychosociaux.*

“On ne peut pas prévenir les drames si on refuse d’en reconnaître les causes.”

“Que demandez-vous concrètement ?”

Rien d’extraordinaire.

Nous demandons simplement :

- *l’application du droit,*
- *le respect des avis médicaux,*
- *et la protection des agents.*

“Nous ne demandons pas des faveurs, nous demandons l’application de la loi.”

“Pourquoi certaines agentes ont saisi la justice ?”

Parce qu’elles n’ont pas eu d’autre choix.

Quand l’administration refuse d’appliquer le droit, le recours au juge devient le seul moyen de faire valoir ses droits.

“Quand des agentes doivent aller au tribunal pour faire reconnaître un accident de service, c’est que le système ne fonctionne plus.”

“Est-ce que vous accusez l’administration de maltraitance ?”

Nous parlons de maltraitance institutionnelle, au sens où :

- *des décisions administratives aggravent des situations humaines déjà fragiles.*

“Qu’attendez-vous après cette conférence ?”

Deux choses :

1. *Que les situations en cours soient réexaminées dans le respect du droit*
2. *Que ces pratiques cessent durablement*

“Notre objectif n’est pas de faire du bruit, c’est d’obtenir des changements.”

“Pourquoi les agentes ne sont-elles pas présentes ?”

“Nous respectons leur situation. Notre rôle est aussi de les protéger.”

- *Mais si vous le souhaitez, nous pourrions leur fournir vos coordonnées et elles vous contacteront.*
-



Le 1er mai est la journée internationale de lutte pour les droits des travailleuses et travailleurs.

Face à l'urgence sociale, manifestons toutes et tous !

Nancy – 10h – Place Dombasle

Rassemblements à

- Jarny - 10h - Square Toussaint
- Longwy - 10h - Cour du Musée rue de la Manutention
- Tuquenieux - 10h - Place de la mairie

Le 1er mai, **journée internationale de lutte des travailleurs et des travailleuses**, a cette année un sens particulier.

Face aux attaques contre le 1er mai, répondons par des mobilisations massives

Le gouvernement allié à la droite et à l'extrême droite voulait faire passer une loi pour contraindre plus d'un million de salarié·es à travailler ce jour-là. C'est la mobilisation qui nous a permis de gagner cette journée et de la conserver il y a quelques jours. Nos manifestations cette année seront l'occasion de fêter cette victoire et d'alerter solennellement politiques et patronat : on ne touche pas au 1er mai !

Face à l'urgence sociale : bloquer les prix et augmenter les salaires

Alors que les prix de l'énergie explosent, nos salaires n'ont toujours pas retrouvé leur niveau de 2020 et les inégalités entre les femmes et les hommes sont toujours aussi importantes. L'inflation repart en forte hausse, à 2,5% en mars, pendant que les salaires sont bloqués et les aides du gouvernement ne sont orientées que vers les entreprises qui touchent déjà plus de 211 milliards d'aides publiques chaque année. **Nous revendiquons des augmentations immédiates de salaire pour vivre dignement, l'indexation des salaires sur l'inflation et le blocage des prix du carburant.**

Agir face à l'extrême droite et au racisme

L'extrême droite progresse en France et dans le monde. Face à l'internationale réactionnaire, faisons du 1er mai une grande journée antifasciste. Vote contre l'augmentation du SMIC, l'encadrement des loyers, pour le travail le 1er mai, amendements visant à sanctionner les allocataires de prestations sociales... L'extrême droite confirme chaque jour que si elle prétend parler au nom du peuple, elle gouverne au service des puissants.

Se mobiliser pour une paix juste et durable partout dans le monde

Dans le sillage de Donald Trump, l'internationale réactionnaire multiplie les guerres impérialistes partout dans le monde : Ukraine, Liban, Palestine, Iran... Nos manifestations seront l'occasion d'exiger une paix juste et durable, et donc une paix qui ne peut se faire aux conditions des agresseurs.

S'organiser pour résister

Le monde est à un point de bascule : montée des régimes autoritaires et réactionnaires, épuisement de la planète, courses aux ressources... Face à la crise du capitalisme et au péril de l'extrême droite qui se nourrit des crises qu'elle provoque, il est important de rompre l'isolement. [Rejoindre un syndicat c'est s'organiser pour résister et gagner d'autres choix.](#) Des alternatives existent face à l'avenir mortifère qu'ils nous promettent !

MACRON S'EN VA EN GUERRE MIRONTON MIRONTON MIRONTAÏNE

Avec l'Ukraine, puis l'Iran, nombre de généraux d'active et retraités ont débarqué dans les médias tels les cavaliers de l'apocalypse, devins de l'imminence de la France en guerre et de la guerre en France. Nombre d'entre eux préparent les esprits à l'engrenage d'un affrontement. Macron, après avoir perdu toute crédibilité en économie et en politique, y trouve le moyen d'endosser un nouveau costume : le treillis du chef de guerre.

Devant les armées, le président français a été clair : « Jamais, depuis 1945, la liberté n'avait été si menacée. » Depuis plus d'un an, Emmanuel Macron ne cesse de tenir des discours alarmistes et bellicistes. « Sommes-nous capables de résister en cas de conflit de haute intensité sur le sol européen dans les trois à quatre années qui viennent ? » a-t-il faussement lancé. À chaque discours, la menace d'une guerre est agitée par l'Élysée. Il a affirmé que la Russie constituera une menace avant 2030 pour tenter de justifier l'escalade militaire. Comment nous faire croire que l'armée russe en difficulté en Ukraine va envahir l'Europe?

Les chiffres sont sans appel. Si le budget militaire de la Russie a atteint 140 milliards d'euros en 2024, ce sont 550 milliards que les pays européens ont dépensé. Les États-Unis restent largement en tête avec 997 milliards de dollars l'an dernier. L'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri) rappelle que cela représente « 37 % des dépenses mondiales et 66 % de celles des pays membres de l'Otan ». L'Alliance atlantique a acté, lors de son dernier sommet, une hausse d'ici à 2035 de 3,5 à 5 % du PIB dans 32 pays membres.

Pour affronter la prétendue menace russe, Emmanuel Macron a annoncé une hausse du budget de la défense de 3,5 milliards d'euros en 2026 puis de 3 milliards supplémentaires en 2027. Une actualisation de la loi de programmation militaire (LPM) pour 2024-2030 est présentée. Le budget de la LPM 2024-2030 était déjà de 413 milliards d'euros. Au total, le budget de la défense aura quasiment doublé en dix ans sous la présidence d'Emmanuel Macron, passant de 32,2 milliards d'euros en 2017 à près de 64 milliards en 2027. Serait-ce le retour du "quoi qu'il en coûte" pour les armes? Demander à un

Amiral s'il désire un nouveau porte-avions revient à questionner un enfant s'il veut un nouveau jouet pour Noël.

Mais Macron doit résoudre ce dilemme. Quand cela l'arrange, il pleure misère, puis distribue milliards après milliards notamment pour la défense. Alors pour parer aux critiques face à une telle débauche financière à des fins funestes, le président a dit « refuser l'endettement » et réclame « l'effort de toute la nation pour la défense de tous les Français (...) les citoyens, les élus, les entreprises ». Façon pour le locataire de l'Élysée de préparer l'opinion publique à une cure d'austérité. Qui va payer, les retraités, les salariés, les hôpitaux, l'éducation ?

En dépassant la question financière, l'alignement atlantiste souvent peu compréhensible de Macron soutenu par un discours belliciste interroge. Le Chef de l'Etat est bien souvent une girouette, mais qui nous indique le vent venant de l'Est. Il nous vend une vision de la guerre froide surannée et essaye de nous préparer mentalement à un conflit dans un discours alarmiste présentant notre continent comme assiégé et menacé. Pour renforcer cette stratégie belliciste, les États membres de l'Otan ont accepté de porter à 5 % du PIB leur budget militaire d'ici à 2035, comme réclamé par Donald Trump, lors du sommet à La Haye. Seule l'Espagne a refusé de suivre cette voie mortifère. En Slovaquie, le premier ministre Robert Golob a décidé de se tourner vers sa population qui devra trancher sur cette question lors d'un référendum.

La première victime de cette fuite en avant militariste risque d'être le projet européen. Admiré pour symboliser celui de la paix, aujourd'hui sa perspective est clairement militaire. Les financements sont prévus pour faire la guerre. Le social, le droit, la paix : où sont ces valeurs qui sont porteurs d'une vraie alternative ? Avons nous mesuré ce que représente les 5 % du PIB? Qui va être impacté?

Pire, lors de sa visite au Royaume-Uni, le président français n'a pas hésité à brandir la menace d'un recours à l'arme nucléaire. « Notre modèle de défense s'articule

autour de notre dissuasion nucléaire (...). Il n'existe aucune menace extrême sur l'Europe qui ne susciterait une réponse des deux pays », a-t-il prévenu. Le géopoliticien David Teurtrie met en garde face à « la gravité de la situation : les puissances anglo-saxonnes

tendent de pousser la France dans une confrontation directe avec la Russie et susurrent déjà qu'elle pourrait être nucléaire ! Et le plus grave est qu'Emmanuel Macron reprend cette rhétorique » au risque de jouer l'apprenti sorcier.

LES JEUX DE STANISLAS

LA DEVINETTE DE STANISLAS

PREUVE PAR 4

Dans ce bureau, se trouve une paquerette avec quatre agents. " C'est marrant, dit l'un deux, si l'on décompose le nombre 100 en 4 nombres tels qu'en ajoutant 4 au premier (l'échelon que tu n'atteindras jamais), retranchant 4 du second (les années pour obtenir ta mutation) , multipliant le troisième par 4 (les points d'indice supplémentaires de ton prochain échelon) et divisant le dernier par 4 (l'âge auquel je risque de partir en retraite), on obtienne un même résultat.

Quels sont ces quatre nombres ?

SOLUTION

$12 - 20 - 4 - 64$ (le résultat est 16 et $12+20+4+64=100$)

JEU DU PAVE DANS LA MARE (DES IDÉES REÇUES)

ON VOIT ROUGE !!!

En 2025, 5 Ferrari Daytona, la voiture la plus chère du monde, ont été vendues en France. Combien d'entre elle(s) l'ont été comme voiture(s) de fonction?

RÉPONSE

Sur 5 ventes de la voiture la plus chère du monde, la Ferrari Daytona, 4 voitures sont des voitures de fonction. Le manque à gagner annuel de l'Etat pour les voitures de fonction, c'est 1,8 milliard d'euros. C'est plus que le budget du ministère de la Jeunesse et des sports. 70% des voitures de luxe (trois-quarts des Porsche, deux tiers des BMW, Ferrari) sont achetées comme véhicules de fonction.

Alors quand on nous dit que ce n'est pas possible de prendre 1% d'impôt au dessus de 100 millions ... On voit rouge!!!